



AVOCATS SANS FRONTIÈRES
LAWYERS WITHOUT BORDERS
ABOGADOS SIN FRONTERAS

Assemblée des membres 2008

RAPPORT SUR LE FINANCEMENT

Francine Lamy, 3 juin 2008

Lors de notre assemblée générale de l'année dernière, nous fait état de la révision du plan de financement afin d'augmenter encore la notoriété d'ASF, consolider et diversifier nos sources de revenus, ainsi que de la modification de notre structure d'adhésion des membres corporatifs pour susciter une adhésion significative d'un plus grand nombre de cabinets d'avocats de même qu'assurer un financement plus durable de leur part. De concert avec la vice-présidence Communications, nous avons également élaboré un plan intégré autour du 5^{ème} anniversaire d'ASF dont l'objectif était d'amasser des fonds en réalisant deux activités de financement, une à Québec à l'automne 2007 et une à Montréal en janvier 2008, et une campagne de promotion.

La dernière année a été principalement consacrée à la mise en œuvre de ces décisions. Les deux activités de financement prévues ont été réalisées et ont produit des résultats encore meilleurs que ceux que nous avons prévu. Le cocktail de Québec a permis d'amasser 40 000,00\$ et le spectacle-dîatoire de Montréal 60 000,00\$.

Ce dernier événement était la première activité de financement de grande envergure à Montréal. Nous avons réussi à obtenir un appui significatif d'Hydro-Québec, à titre de commanditaire principal, alors que son avocat en chef, Me Pierre Gagnon, agissait comme président d'honneur. D'autres entreprises et un nombre important de cabinets ont également fourni un appui très significatif. L'événement a impliqué plus de 60 bénévoles, 350 participants et suscité beaucoup de commentaires positifs.

Nous souhaitons répéter ces deux activités. Nous songeons également à mettre en place une campagne de cartes de Noël réalisées par des artistes avocats. Pour toutes ces opérations, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles.

Par ailleurs, nous avons obtenu l'adhésion de notre premier Partenaire sans frontières, le cabinet McCarthy Tétrault. Nous pouvons compter sur l'appui de nouveaux membres individuels, mais beaucoup de travail reste à accomplir pour assurer l'adhésion et le renouvellement d'un nombre plus substantiel de membres individuels et d'une majorité des cabinets d'avocats importants. Notre défi pour la prochaine année sera de reprendre nos activités avec autant de succès que l'année dernière, d'élargir nos bases de financement et de les consolider.